

Une année en Apel d'établissement



apel

Académie
de Toulouse

Livret destiné
à tous les membres des
Conseils d'Administration des Apel d'établissement

2024

2025

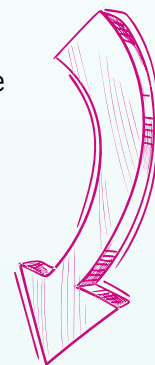
Le cœur du mouvement des Apel

L'Apel d'établissement constitue le cœur de notre mouvement.

Mais, pour jouer pleinement son rôle et pouvoir bénéficier de l'aide du mouvement, elle se doit de rester en relation régulière avec son **Apel départementale**.

Reconnue comme seule association officielle de parents d'élèves par l'Enseignement catholique, l'Apel dispose d'une place spécifique au sein de l'établissement scolaire.

Membres à part entière de la communauté éducative, les parents sont des partenaires de l'établissement et participent à ce titre à son fonctionnement.



L'Apel est la plus importante association nationale de parents d'élèves

90 ans d'histoire
Au service de 2 millions d'élèves
5 000 Établissements
Plus de 1 000 000 adhérents



L'Apel joue un rôle clé dans la vie de l'établissement

"Nous faisons partie de la communauté éducative à part entière. Nous voulons jouer tout notre rôle dans la réflexion et l'action éducative mises en place au sein de l'établissement."



Une association Loi 1901

L'Apel, dans un établissement scolaire, est constituée sous la forme d'une association Loi 1901. Cette forme juridique lui permet, outre une reconnaissance juridique, de disposer d'une organisation pérenne.

Les statuts en sont le mode d'emploi.

Ils fixent le cadre général de l'organisation et son fonctionnement. Il est important que tous les membres du conseil d'administration en aient pris connaissance !

L'APEL ACADÉMIQUE DE TOULOUSE, C'EST :

1 académie,
8 départements,
19 élus bénévoles,
3 chargés de mission,
2 salariées.

1 pôle formation,
1 pôle dossiers de solidarité
1 pôle Rencontres Parents-Ecole®,
1 pôle Réseau d'Animation Pastorale,
1 pôle Information et Conseil aux Familles.

Ce sont aussi des **échanges**, des **formations**,
des moments de **partage**, des retours
d'expériences **positifs** et enrichissants,
de la convivialité.



L'Édito du président



Cette période de rentrée scolaire marque pour vous le début d'une nouvelle aventure au sein de votre Apel et de votre établissement, où chaque jour sera l'occasion de rencontres, d'échanges et de solidarités.

L'Apel académique vous propose cette version actualisée du dossier de rentrée, qui je l'espère vous guidera tout au long de l'année dans l'exercice de vos missions.

Votre rôle est essentiel au sein du mouvement des Apel et votre engagement bénévole doit être épanouissant et porteur de nouvelles compétences. Toutes les strates de l'Apel sont là pour vous accompagner dans vos fonctions afin que vous puissiez participer à la vie de la communauté éducative, en toute bienveillance et convivialité.

Tous les membres de l'Apel académique vous donnent rendez-vous le 16 novembre prochain, au FORUM DES FORMATIONS à Toulouse.

Je vous souhaite une très belle année d'Apel remplie de joies et de réussites, et vous remercie pour votre engagement.

Frédéric Pollaert, président de l'Apel académique de Toulouse

SOMMAIRE

Fonctionnement Apel d'établissement	04	17	Modalités de votes
Conseil d'administration, le bureau, les parents correspondants de classe	05	18-19	Adhésion et cotisation
Fonctionnement de l'Enseignement Catholique	06	20	Des services pour les familles et les élus
Rétroplanning Calendrier	07	21	Forum des formations
Office 365	08	22	Ya Foueï
Espace privé du site apel.fr	09	23	Semaine des Apel
Président	10-11	24-25	Rencontres Parents Ecole (RPE)
Secrétaire	12-13	26	Réseaux d'Animation Pastorale
Trésorier	14-15	27	Informations et Conseils aux Familles
Organiser une assemblée Générale	16	28	Contacts

Fonctionnement

Apel d'établissement

LES ADHÉRENTS

Tous les parents des enfants scolarisés dans l'établissement, ayant acquittés leur cotisation annuelle, sont adhérents à l'Apel.

Ils votent les bilans et élisent le conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale au moins une fois par an.

Le bureau

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé des membres élus par l'Assemblée générale. Il représente et organise l'association.

LE BUREAU

Le bureau assure, sous le contrôle du CA, la gestion de l'association.

Les membres du bureau sont élus par le conseil d'administration.

Il doit être constitué au minimum :
un président
un secrétaire et un trésorier

SES MISSIONS PRINCIPALES :

- Accueil des nouveaux parents,
- Formation des équipes de parents correspondants de classe,
- Animation du Bureau de Documentation d'Information et d'Orientation (BDIO),
- Représentation des parents au conseil d'établissement et auprès de l'OGEC (le président d'Apel est membre de droit du CA de l'Ogec),
- Organisation de conférences-débats, de la fête de l'école, etc...,
- Représentation auprès des élus locaux,
- Mise en place d'actions pour aider au financement des projets de l'établissement.



Le conseil d'administration, le bureau

Les parents correspondants de classe

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Qui le compose ?

Des parents d'élèves de l'établissement, à jour de leur cotisation, élus par l'assemblée générale ordinaire.

Ses pouvoirs

L'article 7-1 des statuts définit que le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour assurer, en toutes circonstances, la gestion courante de l'association qu'il représente.

Sa fonction

Mettre en œuvre les orientations votées en assemblée générale
Assurer la gestion courante de l'association
Rendre compte de son action à l'ensemble des familles adhérentes lors de l'assemblée générale.

Son rôle

Être garant des procédures
Elire les membres du bureau
Prendre les décisions
Déléguer la signature sur les comptes au président et au trésorier.

Attention :

Les compositions du CA et du bureau doivent être déclarées en préfecture dans les 3 mois suivant l'assemblée générale. Les membres du CA de l'Apel ne peuvent pas faire partie du CA de l'OGEC, sauf le président qui en est membre de droit.

LE BUREAU

Sa composition

Elu parmi les membres du Conseil d'Administration (CA)
Composé au minimum d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire

Son rôle

Mettre en œuvre les actions décidées par le CA,
Coordonner les actions planifiées,
Préparer et animer le CA Assurer le suivi de la gestion administrative et financière de l'association,
Préparer l'AG (rédaction du rapport moral d'activité et du discours d'orientation, préparer le rapport financier à faire valider par le CA avant sa présentation à l'AG).

PARENTS CORRESPONDANTS

Qui sont-ils ?

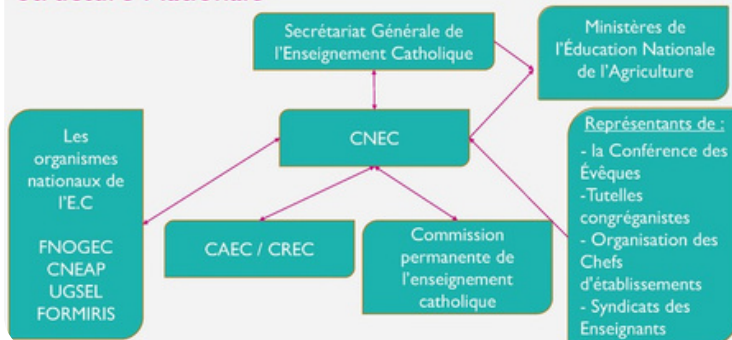
Acteurs incontournables de la vie de l'établissement scolaire, les parents correspondants ont pour mission de créer du lien et d'établir un climat de confiance entre les familles d'une classe et l'établissement. Leur mise en place, leur formation et leur animation sont du ressort de l'Apel, en lien avec le chef d'établissement.

Leur rôle

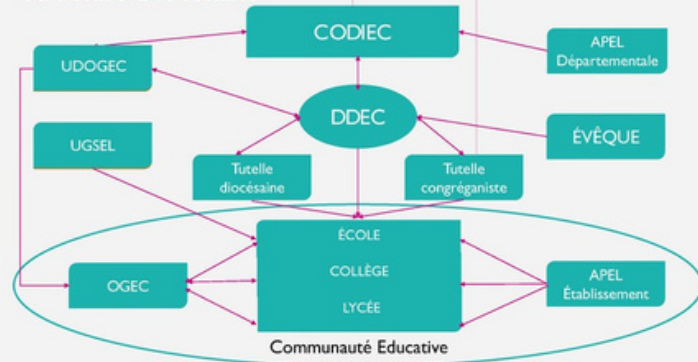
Les parents correspondants représentent les parents d'une classe, assurent le lien avec l'équipe éducative, et sont médiateurs en cas de difficulté.
En primaire, ils aident à l'organisation des sorties scolaires et participent parfois à la préparation des réunions de classe avec l'enseignant. En secondaire, ils participent aux trois conseils de classe, dans leur intégralité. Ils ont donc un rôle à jouer en amont (préparation), pendant et en aval (compte-rendu) du conseil de classe.

Fonctionnement de l'Enseignement Catholique

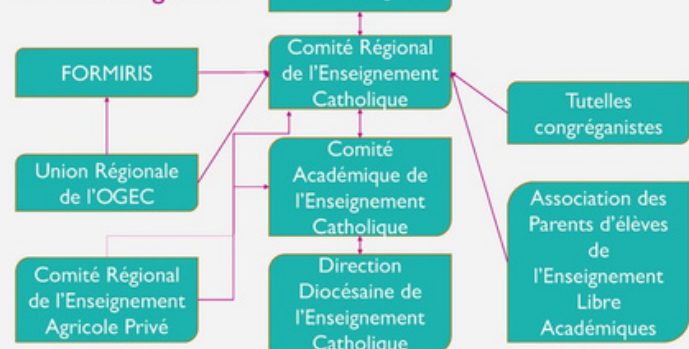
Structure Nationale



Structure Diocésaine

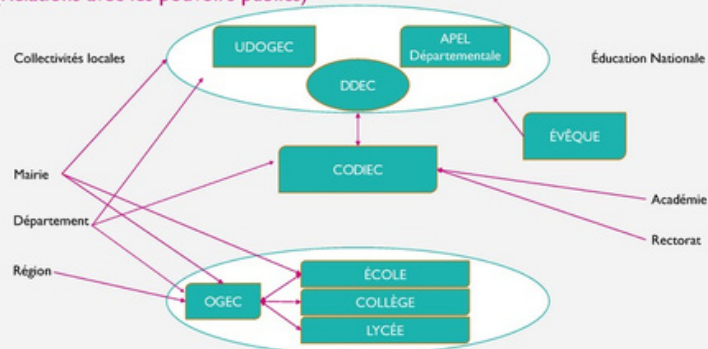


Structure Régionale



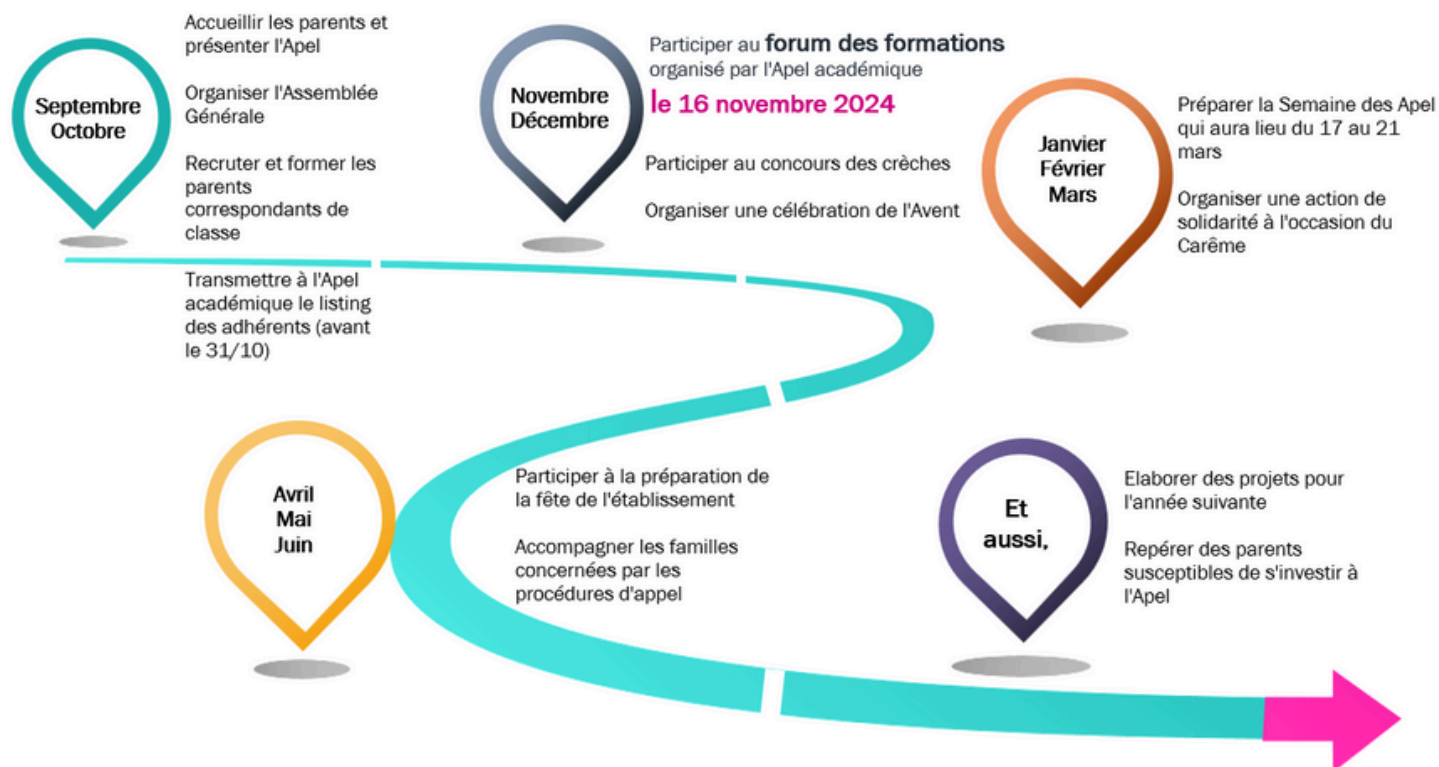
Structure Diocésaine

(Relations avec les pouvoirs publics)



OGEC	O rganisme de Gestion des Etablissements d'Enseignement Catholique
UDOGEC	U nion Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique
UROGEC	U nion Régionale des Organismes de Gestion
FNOGEC	F édération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique
DDEC	D irection Diocésaine de l'Enseignement Catholique
CODIEC	C omité Diocésain de l'Enseignement Catholique
CAEC	C omité Académique de l'Enseignement Catholique
CREC	C omité Régional de L'Enseignement Catholique
CNEC	C omité National de l'Enseignement Catholique
SGEC	S ecrétariat Général de l'Enseignement Catholique
UGSEL	U nion Générale Sportive de l'Enseignement Libre
CNEAP	C onseil National de l'Enseignement Agricole Privé
FORMIRIS	F édération pour la formation des professeurs de l'Enseignement Catholique

Rétroplanning et Calendrier



Vacances scolaires en Occitanie

Rentrée scolaire		Reprise des cours : lundi 02 septembre 2024
Vacances de la Toussaint		Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 04 novembre 2024
Vacances de Noël		Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 06 janvier 2025
Vacances d'hiver		Fin des cours : samedi 15 février 2025 Reprise des cours : lundi 03 mars 2025
Vacances de Pâques		Fin des cours : samedi 12 avril 2025 Reprise des cours : lundi 28 avril 2025
Vacances d'été		Samedi 05 juillet 2025



QU'EST CE QUE C'EST ?

L'Apel académique de Toulouse a mis à la disposition de chaque Apel d'établissement un compte **Office 365** pour son usage associatif.

Grace à ce compte, vous bénéficiez :

d'une adresse mail ;

d'un OneDrive de 1TO ;

d'un compte Teams pour organiser des visio-conférences ;

d'un accès aux applications Excel, Word, Outlook, OneNote en ligne.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce compte est celui de votre Apel, toutes ses données (mail, drive...) seront transmises aux prochains présidents afin de ne perdre aucun document et de garder la trace de l'historique de votre association.

Cette adresse doit être utilisée pour l'accès du président à l'espace privé du site Apel.fr.

Toutes les communications émanant de l'Apel académique et de votre Apel départementale se feront uniquement sur cette adresse afin de fluidifier les échanges et faciliter les changements de dirigeants après les CA électifs.

Vous êtes nouvellement élu au poste de président ou vous avez égaré vos identifiants?

Contactez l'Apel académique !

Votre identifiant vous sera envoyé et le mot de passe sera réinitialisé.



Pour tout renseignement :

Apel académique de Toulouse

Véronique Bonet, 05 82 95 37 57

28 rue de l'Aude 31500 Toulouse

secretariat@apelacatoulouse.fr

Espace privé du site apel.fr

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Vous êtes président, membre du bureau ou du conseil d'administration d'une Apel ?

Vous y retrouverez les actualités de la vie du mouvement des Apel, ainsi que des informations et outils utiles à l'exercice de votre mission.

Vous pourrez également accéder au coffre-fort numérique : vous pourrez y déposer vos documents officiels. Ce coffre-fort est attaché à votre Apel, ainsi lorsqu'il y aura une passation, le nouveau président aura ici tous les documents.

ESPACE PRIVÉ

Faire vivre mon Apel d'établissement	Agir en Apel d'établissement	Faire vivre mon Apel d'établissement	Agir en Apel d'établissement
Institutionnel et développement	>	Les fonctions au sein de l'équipe	>
Représentation des parents	>	La vie associative	>
Participation à la vie et à l'animation de l'établissement	>	Les interlocuteurs	>
Information et conseil aux familles	>	Développer le bénévolat	>
Initiatives d'Apel d'établissement		<u>Le RGPD</u>	
		La liste des adhérents de mon Apel	
		Les archives administratives de mon Apel	
		Évaluer les pratiques de mon association	

Voir Doc

Ajouter Doc

COFFRE FORT NUMÉRIQUE

Type Doc	< Tous >
	< Tous >
	Bilan financier
Bilan Financier	Convention mandat Apel/Ogec
Bilan Financier	CR Conseil d'administration
PV AG	Déclaration greffe associations
PV AG	Document INSEE (Siret)
PV AG	Parution Journal Officiel
PV AG	PV Assemblée générale
PV AG	Récépissé greffe associations
PV AG	Règlement intérieur
PV AG	Statuts
Récép. Greffe ASSO	12/04/2023
Récép. Greffe Asso	13/12/2022
Récép. Greffe Asso	07/01/2022
Récép. Greffe Asso	07/12/2021
Récép. Greffe Asso	10/12/2020
Statuts	17/03/2023
Statuts	27/11/2021
Statuts	28/06/2019

Quand s'inscrire ?

Dès votre élection

Comment s'inscrire ?

Tuto inscription à l'espace privé sur apelacatoulouse.fr

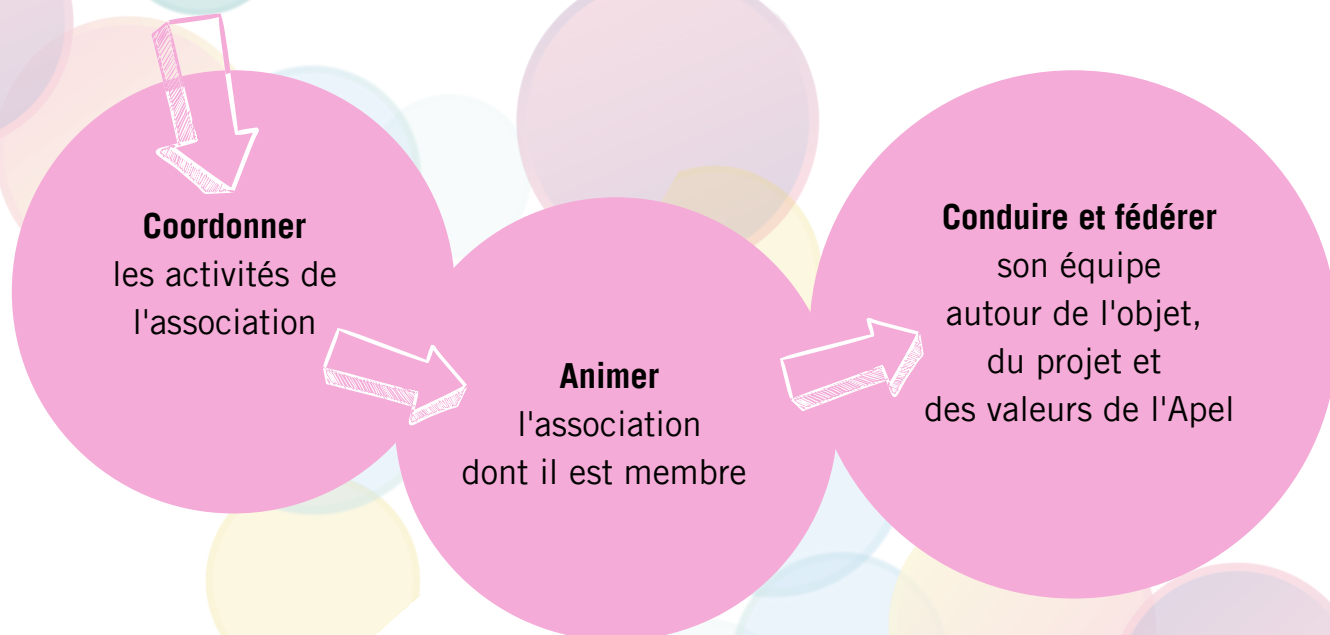


Président



- Il détient des pouvoirs conférés à tout président d'association.
- Il représente les familles qui ont fait le choix de l'Enseignement Catholique sous contrat d'association avec l'Etat.

ÊTRE PRÉSIDENT, C'EST...



POUR ALLER PLUS LOIN

SON RÔLE ET SES POUVOIRS

- Il préside le bureau, le conseil d'administration (CA) et les assemblées générales (AG)
- Il délègue au secrétaire les formalités usuelles
- Il supervise la comptabilité



SA POSTURE

- Il consacre le temps et l'énergie nécessaire à l'exercice de sa mission
- Il fait preuve de discernement
- Il veille à ce que chacun trouve sa place au sein du CA
- Il délègue les actions
- Il représente l'ensemble du mouvement
- Il crée un climat de confiance



VOUS ÊTES NOUVEAU PRÉSIDENT

OU

VOUS CONSERVEZ LA PRÉSIDENTENCE :



- Rencontrer le chef d'établissement
- Accomplir les démarches de déclaration
- Lancer la campagne d'adhésions
- Prévoir votre assemblée générale

1

DÉCLARER LA NOUVELLE ÉQUIPE

- Auprès de l'Apel départementale et/ ou académique.
- Auprès des services préfectoraux. Privilégiez une déclaration en ligne pour une gestion plus rapide : service-public.fr, rubrique associations. Le récépissé est disponible sur votre espace en ligne.
- Auprès de la banque en cas de changement de président et/ou trésorier.
 - Pièces à fournir : copie des statuts Apel certifiés conformes, copie de pièces d'identité, justificatifs de domicile, procès-verbal d'élection. Le chéquier Apel doit être au nom et à l'adresse du siège social et non au nom et adresse personnelle du trésorier !
- Auprès des partenaires comme l'équipe enseignante, l'Ogec, la mairie, les familles de l'école et les intervenants ponctuels.

2

LES MANIFESTATIONS ET LA SACEM

- Autorisation d'organiser 6 manifestations par an de collecte de fonds, exonérées de TVA et d'imposition.
- Ouverture temporaire de débit de boissons.
- Formulaire à envoyer auprès de la mairie au minimum 15 jours avant la manifestation.
- Horaires des manifestations (occupation de l'espace public, rassemblement de personnes...)
- Déclaration à faire en préfecture lors d'une tombola, d'un loto ou d'un vide grenier.
- Déclaration SACEM : Une réduction forfaitaire est appliquée aux Apel. (Protocole d'accord signé entre la SACEM et l'APEL). Demandez à l'Apel académique votre justificatif d'affiliation et bénéficiez d'une réduction de 12,5%.

3

LES ASSURANCES

- La mutuelle Saint Christophe est partenaire de nombreux établissements d'Enseignement catholique. Si tel est le cas chez vous, sachez que les bénévoles Apel (ponctuels ou investis dans l'équipe) sont couverts par le contrat de base souscrit par l'Ogec.
- Sinon, avant de souscrire votre propre assurance responsabilité civile, vous devez questionner l'assurance de l'Ogec pour vérifier l'éventuelle couverture de l'Apel.

FAIRE VIVRE ET DYNAMISER L'ÉQUIPE

Pour permettre à chaque membre de l'équipe de s'investir, il est important d'écouter et de connaître les attentes et les idées de chacun !

Pour intéresser de nouveaux parents, un travail en commission peut profiter à des membres qui souhaitent s'investir sur une ou plusieurs thématiques spécifiques. Pour participer au travail d'une commission, il n'est pas nécessaire d'être membre du conseil d'administration. Adhérer à l'Apel d'établissement est suffisant.

Secrétaire



- Le secrétaire est garant du bon fonctionnement de l'association du point de vue administratif, juridique et matériel.
- Il est aussi un de ses représentants légaux.

ÊTRE SECRÉTAIRE, C'EST...



Il **organise et planifie** les réunions des instances de l'association et accomplit les formalités légales et statutaires (convocations, procès-verbaux).



Il **participe** à la mise en œuvre des décisions du CA et contribue aux actions du bureau.



Il fait **circuler** les informations et veille à l'harmonie au sein du bureau et entre les membres.

LE SECRÉTAIRE EST :



- impulseur de la vie de l'association,
- organisateur des réunions (CA, AG),
- organisé, il tient et conserve les archives de l'association.

- créatif pour imaginer des solutions,
- diplomate et a le sens du collectif,
- facilitateur, il s'adapte aux personnes et aux situations.

- Le secrétaire est le garant des statuts.



Mémo du secrétaire

VOS STATUTS D'APEL D'ÉTABLISSEMENT

Ils doivent être conformes aux statuts- types proposés par l'Apel nationale, version 2021. Ils doivent avoir été signés, datés et déposés en préfecture.

LE RÉCÉPISSÉ DES STATUTS

Ce document est la preuve que vos statuts ont bien été enregistrés en préfecture. Le récépissé doit comporter la mention "statuts".

CONVENTION DE MANDAT

Ce document, co-signé par l'Apel et l'Ogec, donne mandat à l'Ogec pour percevoir auprès des familles leur cotisation d'adhésion à l'Apel pour le compte de celle-ci.

COORDONNÉES DES MEMBRES DE VOTRE CA

Un fichier Excel suffit. Il doit comporter les nom-prénom-fonction-adresse postale- adresse mail-téléphone. Cette liste doit être déclarée en préfecture après chaque AG. Le récépissé comportera la mention "dirigeants".

IDENTIFIANT D'ACCÈS À VOTRE COMPTE OFFICE 365 ET À VOTRE ACCÈS À L'ESPACE PRIVÉ APEL.FR

Une adresse mail et un mot de passe, donnés par l'Apel académique ou en s'inscrivant sur apel.fr

COORDONNÉES DE VOTRE RÉFÉRENT D'APEL DÉPARTEMENTALE

L'Apel départementale vous les donnera en début d'année. N'hésitez pas à le contacter pour toute question.

PENSEZ À DÉPOSER VOS DOCUMENTS COMPTABLES DANS LE COFFRE-FORT NUMÉRIQUE MIS À DISPOSITION DANS VOTRE ESPACE PRIVÉ DU SITE APEL.FR !

Retour au site public

Contact f in @ p

apél

Faire vivre mon Apel d'établissement Agir en Apel d'établissement Faire vivre mon Apel départementale/académique Agir en Apel départementale/académique Connaitre le mouvement Foire aux questions Mon compte

Accueil > Espace privé > Ma boîte à outils

Mes infos
Mon mot de passe
Mes fonctions
Mon équipe
Coffre-fort numérique
Déconnexion

Mes informations personnelles

Trésorier



- Le rôle du trésorier est d'assurer la gestion financière de l'Apel et de tenir les comptes de l'association.

ÊTRE TRÉSORIER, C'EST...



Le trésorier fait équipe avec son président pour assurer dans les meilleures conditions la conduite de l'Apel. Le président donne au trésorier délégation de signature sur les comptes.



Il organise la collecte des adhésions et perçoit les cotisations, effectue le règlement des factures, réalise les placements, établit les comptes de fin d'année, ainsi que le rapport financier soumis au vote lors de l'assemblée générale.



Le trésorier a, en général, la délégation de signature du président sur le compte courant bancaire de l'association. Lorsqu'il encaisse des créances ou s'acquitte des sommes dues par l'association, il le fait sur mandat du président.

LE TRÉSORIER :



- Sépare les tâches "engagement de dépenses" / "règlement de dépenses",
- Tient méticuleusement à jour le fichier de gestion des comptes (à télécharger sur apel.fr),
- toute recette ou dépense doit être justifiée par un document (pièce comptable).
- a besoin d'une validation des comptes par le CA pour les présenter en AG,
- Présente les comptes à chaque CA,
- Rend compte régulièrement au président des états de trésorerie.

Le trésorier est le garant de la tenue des comptes.



Mémo du trésorier

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté à l'AG, il représente l'ensemble des charges et produits de l'exercice tel que défini dans les statuts.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL

C'est une vision prospective pour les membres de l'Apel, mais aussi pour les organismes susceptibles d'accorder des subventions.

LES RESSOURCES

Elles sont composées des cotisations des adhérents, des recettes des manifestations organisées et des dons éventuels.

LES DEPENSES

Elles sont composées des dépenses engagées pour les manifestations, des frais des bénévoles, des solidarités distribuées, des achats de fournitures, de frais d'assurance, etc.

LE FICHIER EXCEL DE GESTION DES COMPTES

Disponible en téléchargement sur apel.fr

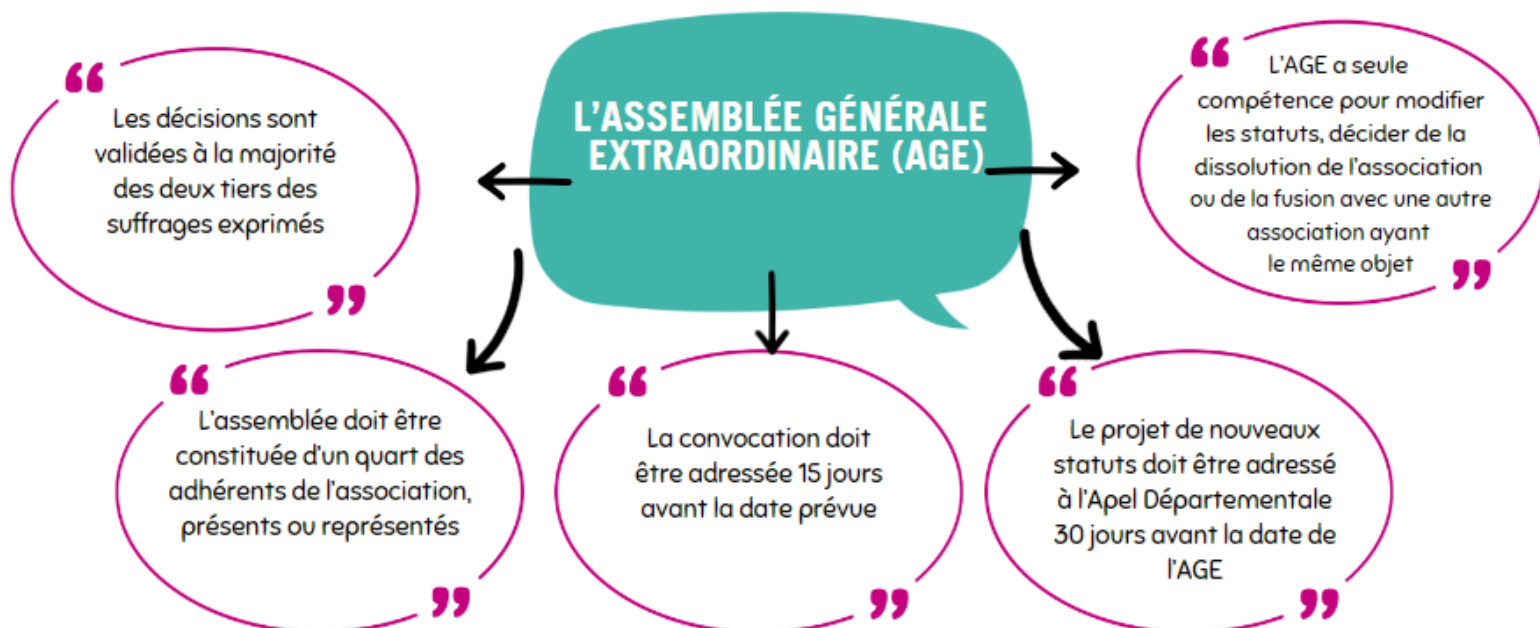
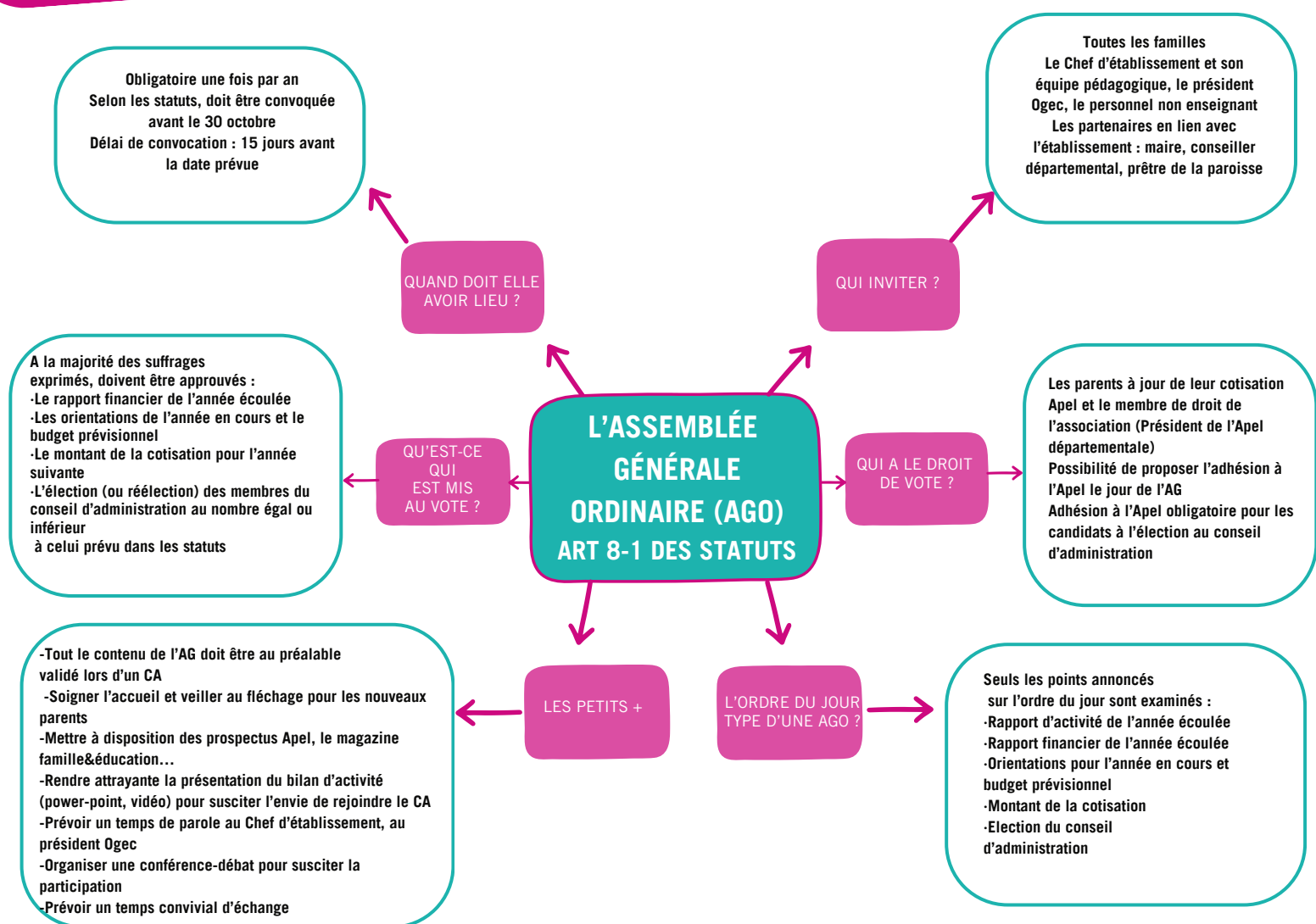
REGLES DE PRUDENCE

Mieux vaut n'avoir qu'une seule banque, près de l'établissement.
Les relevés de compte sont reçus par le président, qui les transmet au trésorier.
Faire un point budgétaire intermédiaire, lors du conseil d'administration du mois de février.
Le budget prévisionnel doit être approuvé par le conseil d'administration et par l'assemblée générale.

PENSEZ À DÉPOSER VOS DOCUMENTS COMPTABLES DANS LE COFFRE-FORT NUMÉRIQUE MIS À DISPOSITION DANS VOTRE ESPACE PRIVÉ DU SITE APEL.FR !



Organiser une Assemblée Générale



Modalités de vote

Ce tableau rappelle les règles qui sont inscrites dans les statuts. Le principe est le suivant : nos associations doivent choisir librement les personnes qu'elles vont mandater pour diriger l'association et élire celles qu'elles estiment capables et dignes de confiance. Choisir, c'est aussi pouvoir refuser.

QUOI	QUI	QUORUM	MAJORITE REQUISE	POUVOIRS
Conseil d'administration	Présents UNIQUEMENT	1/3 des membres	Majorité des suffrages exprimés	NON
	Si majorité non acquise, procéder à une nouvelle élection			
	S'il n'y a qu'un candidat à un poste, il faut quand même procéder au vote			
AGO	Présents ou représentés (par pouvoir)	Pas de quorum	Majorité des suffrages exprimés	OUI, maximum 2 par membre
AGE	Présents ou représentés (par pouvoir)	1/4 des adhérents	Majorité des 2/3	OUI, maximum 2 par membre
	Si le quorum n'est pas atteint lors d'une AGE, re-convoquer une AGE sous 15 jours, aucun quorum ne sera alors nécessaire.			
Lorsqu'il y a plus de candidats que de sièges à pourvoir, le choix est ouvert, et il y a de fortes chances pour que l'élection fasse émerger des candidats qui vont rassembler une majorité de suffrages. C'est pour cela qu'il a été défini dans nos statuts qu'un candidat recueillant la majorité absolue (plus de la moitié des suffrages) au premier tour est élu. S'il reste encore des sièges à pourvoir, seront élus au deuxième tour les candidats recueillant le plus de voix (majorité relative).				
Lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges, l'assemblée délibérante doit avoir le pouvoir de refuser une candidature. Ainsi, s'il n'y a qu'une personne pour se présenter au poste de président (par ex), le CA doit cependant pouvoir, s'il l'estime nécessaire, refuser d'élire cette personne qui recueillera alors une majorité de « NON ». C'est un vote de défiance, le CA signifiant qu'il ne pense pas la personne apte à prendre ce poste et qu'il ne fait pas confiance en ses capacités à occuper ce mandat. Pour illustrer de manière extrême, un CA ne va pas choisir quelqu'un qui a des lacunes en calcul à un poste de trésorier, ou quelqu'un qui est réputé pour semer le trouble comme président pour fédérer les parents d'élèves....Il n'est pas question alors de faire un deuxième tour, car l'assemblée délibérante ne peut se dédire.				
Lorsqu'il s'agit d'un mandat dans un bureau, le conseil d'administration doit alors reprendre sa réflexion pour faire surgir une nouvelle candidature.				

Pour résumer, il faut qu'une AG ou un CA soit en capacité de refuser une candidature si la personne qui se présente ne leur paraît pas en capacité d'accomplir de manière appropriée le mandat que l'on veut confier.

Adhésion et cotisation

La cotisation Apel, incluant l'abonnement au magazine Famille & Education, est à régler 1 fois / an / famille.

La cotisation est NOMINATIVE, UNE et INDIVISIBLE.

Elle est au nom du parent responsable payeur ou du parent élu dans l'Apel de l'établissement. Chaque élu doit cotiser en nom propre.

Une adhésion sur l'année 2024-2025 déclenchera un abonnement au magazine Famille & Education sur l'année civile 2025.

L'Apel académique de Toulouse enregistre les adhésions et collecte les cotisations de toutes les Apel de l'académie.

Elle reverse ensuite les parts départementale et nationale.

LISTING DES ADHÉRENTS

La liste doit être envoyée à l'Apel académique sous forme de tableau EXCEL, avant le **31 décembre 2024**.

CIVILITE	NOM	PRENOM	COMPLEMENT VOIE	VOIE	LIEU DIT	CP	VILLE	PAYS	TEL	MAIL
M	DUPONT	JOSEPH	3 RES ISABEL	950 CHEMIN DE MONTAGNE		31330	GRENADE	France		
MME			APT B	4 RUE DES MESANGES						
MME					LE FORT					
M			LOT 5							
M										

- Elle doit comporter uniquement les coordonnées des familles ayant réglé une cotisation complète.
- Tableau à envoyer (le seul compatible avec le logiciel national).
- Pas de ponctuation : virgule, tiret, apostrophe, guillemet, point, accent.



Règlement des cotisations à l'Apel académique

RÈGLEMENT DES COTISATIONS

Après réception et vérification, le listing est enregistré dans la base de données de l'Apel. Cet enregistrement déclenche automatiquement la facturation.

L'Apel académique vous envoie alors une note de débit à régler sous 30 jours.

A noter : la note de débit est envoyée au président d'Apel d'établissement et à la personne qui a envoyé le listing. Vérifiez auprès de votre Ogec s'il existe une convention de mandat. Selon les établissements, les cotisations peuvent être gérées par l'Apel ou par l'Ogec

Collecte gérée par l'Ogec :

Cette méthode est vivement encouragée par l'Apel Nationale, la FNOGEC et le SGEC. Cette méthode doit être contractualisée par la signature d'une convention de mandat Apel/Ogec. Elle est reconduite tacitement tous les ans. (Modèle téléchargeable sur apel.fr)

L'Ogec collecte les cotisations, envoie le listing à l'Apel académique et verse les sommes dues à l'Apel d'établissement d'une part et à l'Apel académique d'autre part.

Collecte gérée par l'Apel d'établissement :

L'Apel récolte elle-même les coordonnées des adhérents et collecte les cotisations. Elle envoie le listing à l'Apel académique et règle ensuite la somme due.

POUR ALLER PLUS LOIN



Pour tout renseignement :
Apel Académique de Toulouse

Maïlys Caielli

05 82 95 37 57

contact@apelacatoulouse.fr

28, rue de l'Aude - 31500 TOULOUSE

Des services pour les familles et les élus

APEL.FR

Informations sur :
L'actualité scolaire et éducative
et sur la vie du mouvement des
Apel.

SOLIDARITÉS

Actions de solidarité destinées
à soutenir des projets ou des
établissements en difficultés.

RENCONTRES PARENTS-ECOLE

Permettent aux différents
membres de la communauté
éducative de se rencontrer
autour d'un sujet éducatif.



**Les adhérents Apel
bénéficient d'une
réduction de 10 % sur
les stages BAFA
organisés par l'AFOCAL !**

RÉSEAU ANIMATION PASTORALE

Le réseau propose un calendrier
de l'Avent, des visuels à diffuser
sur les réseaux sociaux à
l'occasion des fêtes liturgiques,
un concours de crèches, un livret
de Carême...

LIGNE D'ÉCOUTE POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES

Des spécialistes qui
répondent à toutes les
questions des parents sur
l'éducation, l'orientation ou
la scolarité. Joignables au
01 46 90 09 60



SEMAINE DES APEL

Mobiliser les équipes sur
l'ensemble du territoire,
autour d'une thématique
fédératrice. Renforcer les
liens entre l'Apel, les parents,
l'équipe éducative et les
élèves.

INFORMATION ET CONSEIL AUX FAMILLES

Actions qui se déploient dans
trois domaines : l'école
inclusive, l'orientation et les
réflexions éducatives. Mener
une action de sensibilisation
au handicap avec l'exposition
Ya Fouei.

MAGAZINE FAMILLE & EDUCATION

Informations pratiques sur la vie
scolaire, les questions
éducatives et de société, des
activités de loisirs pour les
enfants. 1 million de familles
reçoivent 5 numéros par an de
la revue.



Forum des formations de l'Apel académique

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024



TOULOUSE

**Parce que se former est nécessaire et doit rester un plaisir,
l'Apel académique
prend en charge tous les frais de cette journée.**

08h15: Accueil gourmand

09h00: 1er atelier au choix :

- Etre élu au bureau de l'Apel
- Etre correspondant Information et Conseil aux Familles
- Organiser une Rencontre Parents-Ecole® dans son établissement
- Devenir animateur de l'exposition Ya Fouei
- Soyez connectés : les essentiels d'Office 365 et apel.fr
- Savoir monter un dossier de demande de solidarité
- L'Apel de A à Z

10h30 : Pause

10h50 : 2e atelier au choix

- Etre élu au bureau de l'Apel
- Etre correspondant Information et Conseil aux Familles
- Organiser une Rencontre Parents-Ecole® dans son établissement
- Devenir animateur de l'exposition Ya Fouei
- Soyez connectés : les essentiels d'Office 365 et apel.fr
- Savoir monter un dossier de demande de solidarité
- L'Apel de A à Z

12h20 : Repas sur place

14h00 : Conférence

15h50 : Quiz

16h30 : Tombola

17h00 : Clôture du forum



Exposition Ya Foueï

Une exposition interactive de sensibilisation au handicap pour changer le regard que nous portons aux différents handicaps de toutes natures afin de tendre au vivre ensemble.

1

POUR QUI?

Elle s'adresse idéalement aux enfants à partir des classes élémentaires et jusqu'à la fin du collège.

Elle peut également être un excellent support d'animation à destination des parents et des équipes éducatives hors temps scolaire.

2

POURQUOI?

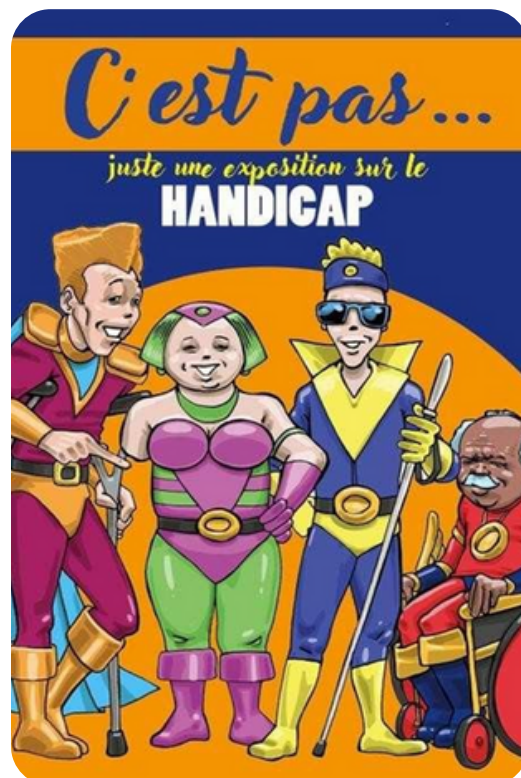
Une méthodologie rigoureuse permet aux animateurs formés à cette animation et répartis dans toute l'académie de s'adapter à chaque classe, sans être des experts, de se mettre à la portée des enfants, de leur ouvrir l'esprit, de leur donner la parole en étant en mouvement, de leur permettre d'apprendre des choses et de montrer aux autres ce qu'ils savent déjà.

3

OÙ ?

Des kits sont à votre disposition auprès de certaines APEL départementales et d'autres sont à votre disposition auprès de l'APEL académique.

**Une expo "clefs en main",
contactez votre
Apel départementale
pour plus d'infos !**



**TÉLÉCHARGEZ LE PROCESS
POUR L'ORGANISATION**

**Pourquoi pas vous ? Devenez animateur Ya Foueï !
Si ce profil vous inspire ou vous intéresse, contactez
votre Apel départementale ou académique et vous
trouverez plus d'information sur www.apel.fr**



Semaine des Apel

Du 17 au 22 mars 2025



Dès le mois de septembre :

planifiez

Prenez rendez-vous avec votre chef d'établissement pour lui présenter l'opération et envisager avec lui les modalités de sa mise en œuvre. Consacrez dès que possible une réunion du conseil d'administration de l'Apel à ce sujet.

Entre octobre et décembre:

sollicitez les parents et affinez le projet !

Sollicitez les parents de l'établissement pour les informer du projet et leur demander s'il y aurait des volontaires. En fonction des parents qui se manifestent et de leur sensibilité sur le sujet, affinez le projet : définissez avec eux les actions qui seront proposées.

Entre janvier et mars :

procédez aux derniers préparatifs et communiquez !

Voici venu janvier et l'heure des derniers préparatifs : définissez avec l'établissement le planning précis de l'opération, calez avec les parents ou les partenaires extérieurs le déroulement de leurs interventions, effectuez les éventuels achats nécessaires...

De mi- février à mi-mars :

il est grand temps de communiquer! Disposez des affiches dans l'établissement, communiquez sur son site web, sur celui de votre Apel et sur les réseaux sociaux, envoyez un message aux parents, contactez la presse locale.

Pendant la semaine des Apel :

Immortalisez l'événement !

Pensez à prendre des photos et des vidéos, à recueillir des témoignages des participants... et faites remonter l'information ! Vous pouvez la faire passer par votre Apel départementale, ou encore poster directement vos initiatives sur le site www.apel.fr (rubrique Initiatives > Poster une action) ou la page Facebook de l'Apel nationale (www.facebook.com/Apelnationale)



Les Rencontres parents-école



Une RPE, qu'est-ce que c'est ?

Une rencontre parents-école®, c'est une soirée d'échange entre adultes de la communauté éducative, sur un sujet éducatif. Ces soirées ouvrent un espace de dialogue, destiné à permettre d'offrir une plus grande cohérence éducative entre adultes vis-à-vis des enfants, et de conforter les compétences éducatives de chacun. Un partage d'expérience toujours enrichissant.

Créer du lien entre les parents

Offrir une plus grande cohésion éducative entre parents d'élèves

POURQUOI ?

Echanger sur les expériences éducatives de chacun

Conforter les parents dans leur qualité de premiers éducateurs de leurs enfants

POUR QUI ?

Organisées à l'initiative de l'Apel, les rencontres parents-école® permettent aux adultes de la communauté éducative de se rencontrer autour d'un thème. Il s'agit d'un moment d'échanges et de convivialité. Elles se veulent créatrices de lien entre parents, chefs d'établissement, enseignants, éducateurs. Les rencontres parents-école® se veulent dynamiques, positives et constructives.

QUI ANIME ?

Ces soirées sont animées par des bénévoles formés à la méthodologie développée par le mouvement des Apel. Ils disposent d'outils d'animation spécifiques qui favorisent les échanges et permettent de faire avancer la réflexion. Un réseau d'animateurs est présent sur le territoire pour intervenir dans les établissements : les Apel peuvent solliciter leur venue en s'adressant à leur Apel départementale/académique. ...

COMMENT ?

1 En parler en équipe Apel

Les RPE® sont organisées à l'initiative d'un président d'Apel et de son équipe. Elles se déroulent au sein de l'établissement.

2 Proposer au Chef d'établissement

Une RPE® est faite pour l'ensemble de la communauté éducative, il est donc primordial que le chef d'établissement adhère à l'évènement pour qu'il y participe et qu'il communique auprès de l'ensemble des enseignants ou professeurs.

Choisissez ensemble le thème parmi les 10 proposés.

Définissez 2 ou 3 dates possibles pour organiser votre RPE®, communiquez là à votre Apel départementale pour mobiliser les animateurs sur l'une d'elle. Une fois la date définie, communiquez à l'ensemble des adhérents et de la communauté éducative pour qu'ils s'inscrivent.

3 Le jour J

Préparez la salle avec un vidéo projecteur et une multiprise, des tables pour former des groupes de 4 à 6 personnes, de quoi grignoter et boire pour les participants et laissez-vous porter par l'équipe d'animateurs.

Les différents thèmes des RPE



Les écrans, question d'équilibre

Il semble aujourd'hui impossible de se passer des écrans qui nous entourent au quotidien. Ces mêmes écrans sont souvent la source de crispations et de conflits entre les parents et leurs enfants. Comment aider les enfants à bien grandir dans cet environnement très numérique et gérer les tensions qui peuvent apparaître ?



Accompagner l'orientation

L'orientation est un parcours qui démarre dès le plus jeune âge et se poursuit tout au long de la scolarité. Comment aider son enfant à trouver sa voie ? En tant qu'éducateur, comment le pousser à faire de son mieux tout en respectant ses aspirations et ses choix ?



La motivation

Il arrive aux enfants de se démotiver et de perdre leur curiosité au cours de leur scolarité. Quelles sont les raisons de cet éventuel manque de motivation et comment leur redonner envie d'apprendre et de s'investir ?



L'autorité

L'autorité parentale peut être difficile à exercer face à des enfants n'ayant plus peur de s'imposer. Comment l'autorité est-elle perçue et comment l'incarner en tant qu'éducateur ? Comment l'exercer de manière juste ?



Transmettre Et vous, comment vous faites?

A l'école ou à la maison, la transmission concerne de nombreux sujets et a de multiples facettes. Comment transmettre ce qui nous tient à cœur et perpétuer des valeurs qui nous semblent essentielles ? Comment s'adresser aux enfants et les rendre sensibles à ce que l'on a à transmettre ?



Le métier de parent d'élève

La scolarité engendre un dilemme auquel tout parent doit faire face : comment concilier les statuts de parent d'enfant et de parent d'élève ? Comment aider son enfant à s'épanouir et l'accompagner de manière raisonnable dans son parcours scolaire ?



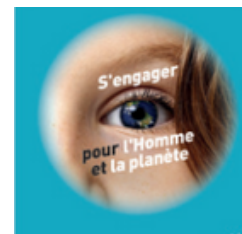
Tous uniques, ensemble à l'école

L'école est un lieu où se vit la diversité. Tous uniques, les enfants vont à l'école pour apprendre, grandir, s'épanouir. Mais il n'est pas toujours évident d'accepter la différence de l'autre... Comment permettre à chacun de trouver sa place et favoriser le vivre ensemble ? Comment valoriser la singularité et la diversité ? Comment faire de nos différences une richesse ?



Agir contre le harcèlement

C'est une violence verbale, physique et/ou psychologique répétée qui peut se manifester au sein de l'école. Il peut conduire un enfant à la dépression et entraîner des séquelles psychologiques à long terme. Comment réagir à des situations de harcèlement afin de les faire cesser ? Comment prévenir l'apparition de situations de harcèlement en milieu scolaire ?



S'engager pour l'homme et la planète

La sauvegarde de l'environnement est un sujet crucial pour l'avenir de la planète et de nos enfants. S'engager dans la transition écologique est autant une prise de conscience collective qu'un changement des habitudes individuelles. Nous vous invitons à échanger sur la question et à envisager ensemble des alternatives et une transition vers un monde plus respectueux, en évitant la culpabilisation et le catastrophisme.



Parler de l'alcool et du cannabis avec les ados

La consommation d'alcool et de drogue est une source d'inquiétude majeure chez les parents. Comment gérer les tensions et maintenir un dialogue constructif ? À quel âge autoriser l'alcool et quelle autonomie lui accorder pour gérer cette question et ses fréquentations ?



L'Apel a vocation à mener des actions d'animation pastorale à l'intention des parents, quelles que soient leurs convictions, dans un climat de confiance et d'écoute. L'objectif de ces actions est de favoriser la rencontre et d'aider chacun à cheminer intérieurement ou spirituellement. Il s'agit d'un moyen pour l'Apel de témoigner de la dimension évangélique du projet de l'établissement.

1

Pour mettre en place des actions dans ce domaine, l'Apel peut s'appuyer sur le réseau national d'animation pastorale (RAP), qui regroupe des délégués issus des Apel académiques et départementales, désireux d'initier des actions ou d'accompagner des initiatives pastorales, en lien avec les chefs d'établissement, les paroisses, les tutelles, les diocèses.



2

Le réseau d'animation pastorale est à l'origine de la création d'outils tels que le livret de Carême et du temps pascal, le calendrier de l'Avent, les fiches des grands fondateurs de l'Enseignement catholique, et d'initiatives comme le concours de crèches. C'est ce que nous avons choisi de défendre au niveau de l'académie de Toulouse ; une action dans les établissements, et un document à vivre en famille pendant deux temps forts liturgiques.



Le réseau d'animation pastorale est ouvert à ceux qui souhaitent le rejoindre, y compris à des élus d'Apel d'établissement : contactez votre Apel départementale ou académique pour en savoir plus. Et plus d'infos sur apel.fr (découvrir l'Apel > publications > nos guides et découvrir l'Apel > vous accompagnez > nos services et nos réseaux)



Le service Information et Conseil aux Familles

ICF

C'EST QUOI L'ICF ?

Le service Information et conseil aux familles, l'ICF, intervient dans les domaines de l'orientation, du rapprochement entre école et monde professionnel, de l'école inclusive et de toutes questions éducatives. Présent au niveau national, ainsi que dans les Apel départementales et/ou académiques, il a vocation à informer les parents, les jeunes (sous la forme d'ateliers collectifs par exemple) et à accompagner les responsables d'Apel dans leur mission (information et formation).



LES MISSIONS DU CORRESPONDANT ICF

- En lien avec le président d'Apel de l'établissement, le correspondant ICF a vocation à créer du lien :
 - Au sein de la communauté éducative de l'établissement, il propose des actions d'information et de prévention, en accord avec l'Apel, en lien avec le BDIO, et en complémentarité avec les actions proposées par le chef d'établissement.
 - Avec les parents d'élèves : avec l'accord du président d'Apel, il accueille de nouveaux parents bénévoles souhaitant s'engager dans des actions sur les thématiques ICF.
 - Entre l'Apel de l'établissement et le service ICF départemental et ou académique, le correspondant ICF promeut les actions départementales et académiques, et fait remonter les besoins et attentes des parents d'élèves sur les sujets ICF.
- Il relaye de l'information sur les thématiques ICF auprès des familles, du chef d'établissement et de l'Apel d'établissement.
- S'il le souhaite, et avec l'accord du président d'Apel de l'établissement, le correspondant ICF pourra aller plus loin dans son engagement, en soutenant / gérant / coordonnant des actions sur les thématiques ICF : organiser des conférences, des soirées thématiques pour les parents, développer des partenariats, proposer de mettre en place des rencontres parent-école® au sein de l'établissement.

Pourquoi pas vous ? Si ce profil vous inspire ou vous intéresse, contactez votre Apel départementale ou académique et vous trouverez plus d'information sur www.apel.fr

Contacts

Apel.fr



Apel
académique de
Toulouse



Facebook



Instagram



Apel Académique de Toulouse
05.82.95.37.57

Président
president@apelacatoulouse.fr

Secrétariat général
Véronique Bonet 06.48.66.77.01
secretariat@apelacatoulouse.fr

Cotisations et communication
Maïlys Caielli 09.72.20.09.73
contact@apelacatoulouse.fr

Service ICF
service.icf@apelacatoulouse.fr

Rencontres Parents-Ecole®
rpe@apelacatoulouse.fr

Réseau d'animation pastorale rap
@apelacatoulouse.fr

APEL DEPARTEMENTALES

Apel 09 - president@apel09.fr
Apel 12 - apelaveyron@apel12.fr
Apel 31 - contact@apel31.fr
Apel 32 - president@apel32.fr
Apel 46 - contact.departement@apel46.fr
Apel 65 - president@apel65.fr
Apel 81 - president@apel81.fr
Apel 82 - president.dep@apel82.fr

